

# CHANGER L'ÉCOLE, PAS LE CLIMAT

**Bâti scolaire et « crise énergétique » : rénover, isoler, pour réduire les coûts sur le long terme**



• Fiche syndicale à destination des personnels •

Novembre 2022

SUD éducation porte des revendications sur la justice sociale et environnementale dans le secteur de l'Éducation nationale. Zoom sur nos revendications concernant le bâti scolaire et sa consommation d'énergie.

La France a pris des engagements internationaux de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre. Elle affronte par ailleurs l'envolée des prix de l'énergie. Pourtant, les plans de sobriété énergétique se succèdent et actionnent toujours les mêmes leviers : faire subir les mesures aux usager·es, aux agent·es, plutôt qu'assumer les investissements nécessaires qui nous permettraient de travailler dans des locaux moins consommateurs d'énergie, et qui seraient à terme plus rentables pour les pouvoirs publics.

SUD éducation propose des revendications sur le bâti scolaire, qui peuvent être adressées aux collectivités territoriales qui en ont la responsabilité. Seulement, en période d'austérité budgétaire, et d'inflation des prix de l'énergie, ces collectivités risquent d'être dans l'impossibilité d'assumer des mesures de rénovation : elles auront déjà du mal à chauffer les établissements scolaires cet hiver, surtout dans les territoires les plus démunis. **C'est pourquoi, pour SUD éducation, une mobilisation plus large est nécessaire pour imposer aux ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur de reprendre la main sur la gestion du bâti scolaire de la maternelle à l'université. Ce que nous revendiquons, c'est un plan d'urgence de rénovation et de reconstruction du bâti scolaire et universitaire pour la réduction des consommations énergétiques et des inégalités entre territoires.**

## D'où vient la crise actuelle des prix de l'énergie ?

La « crise énergétique » et la hausse des prix de l'énergie sont en partie dues à des circonstances exceptionnelles, mais aussi à la mise en concurrence de l'énergie imposée par les textes européens. Certes, des raisons conjoncturelles font courir le risque de pénuries de gaz et d'électricité cet hiver : manque de gaz en raison de la guerre russo-ukrainienne, reprise de la demande à la sortie de la crise du covid, défaillances de notre parc nucléaire, vieillissant, et dont la maintenance a été désorganisée par la crise sanitaire... Cependant, les coûts de production de l'énergie augmentent beaucoup moins vite que les prix de l'énergie, parce que ceux-ci sont dépendants des prix du marché, très instables, et qui s'envolent actuellement à un niveau spectaculaire. En particulier, il faut comprendre que les prix de l'électricité sont indexés en Europe sur les prix du gaz : le marché européen de l'énergie a donc pour effet que les prix de l'électricité grimpent même dans les économies qui s'appuient peu sur les ressources en gaz. **Pour ne plus être dépendant·es des fluctuations des prix du marché, il est urgent de sortir le secteur de l'énergie de la concurrence, de revenir à un secteur 100 % public, avec un tarif réglementé pour tout·es : particulier·es quel que soit leur type de contrat, petites et grandes collectivités territoriales, petites et grandes entreprises de façon à ce qu'elles ne répercutent pas la hausse des prix de l'énergie sur les biens qu'elles produisent.**

Pour aller plus loin, on peut utilement consulter les analyses mises à disposition par SUD énergie à destination des usager·es, disponibles ici : <https://www.sudenergie.org/site/hercule/>

## Des plans de sobriété énergétique insuffisants

Jusqu'à présent, le gouvernement s'est généralement contenté de préconisations : ne pas chauffer au-delà de 19°C le jour, de 16°C la nuit, limiter la climatisation à 26°C, modérer la consommation d'eau chaude, encourager le travail à distance. Il s'agit alors uniquement de faire porter la responsabilité de la réduction de la consommation d'énergie sur la population et sur les services publics, quand les entreprises et les grandes fortunes qui sont pourtant les plus grandes pollueuses pourront continuer à gaspiller. La promotion du télétravail ou du travail à distance pour diminuer les coûts de chauffage cet hiver revient par ailleurs à faire payer le coût de l'énergie aux usager·es et aux agent·es.

Le parc immobilier scolaire a besoin d'un plan d'urgence afin de le rénover, de mieux l'isoler et d'appliquer sa mise aux normes, pour en finir avec les passoires thermiques que sont nos écoles et établissements scolaires et universitaires. Un tel plan, en plus de permettre des économies d'énergie, améliorera considérablement les conditions de travail et d'études, quelles que soient les températures extérieures. Les établissements scolaires et d'enseignement supérieur sont très rarement dotés de thermostats. Vétustes, ils rendent le travail très pénible dès qu'il fait froid ou chaud. Les équipements de chauffage ne peuvent pas toujours être contrôlés par les utilisateurs et utilisatrices des salles, conduisant à ouvrir les fenêtres avec le chauffage en route. Stop ! Les solutions existent et sont connues : isolation, systèmes de chauffage de qualité, éclairages à basse consommation et « intelligents », toits végétalisés, ventilation naturelle, production d'énergie renouvelable sur site avec par exemple des panneaux solaires. Il faut aussi créer des postes d'agent·es fonctionnaires pour l'entretien des bâtiments.

## À qui adresser nos revendications ?

Ce sont les collectivités territoriales qui sont en charge du bâti scolaire dans le premier et le second degrés : les régions pour les lycées, les départements

pour les collèges, et les municipalités pour les écoles. Quant aux universités, leur budget provient en partie de l'État mais aussi d'autres sources.

Seulement, ces collectivités n'auront que rarement les moyens d'assumer seules des travaux aussi ambitieux. On peut même craindre que certaines collectivités ne parviennent pas à financer la consommation des écoles et des établissements scolaires et universitaires en période d'inflation massive des prix de l'énergie.

**C'est pourquoi, pour SUD éducation, les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur doivent reprendre la main sur la gestion du bâti scolaire de la maternelle à l'université en injectant les moyens financiers à la hauteur des enjeux afin de réduire les inégalités territoriales .**

## Identifier les responsables de la crise climatique

Les efforts pour réduire notre consommation d'énergie doivent venir des systèmes de production, des entreprises et des administrations. Du côté des particulier·es, en effet, **12 millions de personnes vivent en situation de précarité énergétique en France** : elles subissent une sobriété forcée et ne peuvent pas baisser encore leur consommation. Nous revendiquons au contraire une réelle et urgente transition écologique socialement juste. La production énergétique et son utilisation doivent faire l'objet de débats démocratiques. Il faut distinguer la surconsommation de luxe des plus riches qui doit disparaître, de la consommation nécessaire et utile, correspondant à nos besoins réels.

Pour le moment, le gouvernement se refuse à toute mesure contraignante pour les entreprises et entend ne surtout pas faire baisser la production. **SUD éducation revendique au contraire des mesures contraignantes pour les entreprises : SUD éducation revendique l'obligation pour les entreprises de réduire leurs consommations énergétiques en repensant chaque secteur du bâti aux transports dans le respect des conditions de travail des travailleurs et travailleuses.**

## **Des revendications concrètes sur les bâtiments scolaires et l'énergie**

- ✓ **Un plan de rénovation / reconstruction du bâti scolaire et universitaire pour la réduction des consommations énergétiques (isolation des bâtiments, programme de réduction des consommations...) et celles en eau potable (toilettes sèches ou récupération d'eau).**
- ✓ **La maîtrise des consommations : isolation des bâtiments, éclairages à basse consommation et «intelligents», toits végétalisés, ventilation naturelle, récupération des eaux pluviales...**
- ✓ **Le développement de la production d'énergie renouvelable sur site (panneaux solaires...) et des basses technologies.**
- ✓ **La systématisation des diagnostics énergétiques dont les résultats**

**doivent être communiqués aux usager·es et personnels.**

- ✓ **La transparence totale sur les risques environnementaux, leur prise en compte par les formations spécialisées et notamment une campagne de désamiantage des établissements dans le cadre de l'application du Plan amiante relancé en 2016 ; une prise en charge des personnels exposés.**
- ✓ **La débitumisation / végétalisation des cours de récréation qui doivent être accessibles en dehors du temps scolaire à la population en cas de fortes chaleurs et la dépollution des sols.**
- ✓ **La généralisation des détecteurs de pollution et de capteurs de qualité de l'air.**